



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# VIOLENCES INTRAFAMILIALES

## VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

LA POLICE NATIONALE S'ENGAGE AUPRÈS DES VICTIMES

➤ DES POLICIERS SPÉCIALISÉS ET DES STRUCTURES ADAPTÉES

**256**  
**POLICIERS**  
CORRESPONDANTS  
DÉPARTEMENTAUX  
« AIDE AUX VICTIMES »

ET

**414**   
**POLICIERS**  
CORRESPONDANTS  
LOCAUX



**276**  
**BRIGADES**  
DE PROTECTION  
DES FAMILLES



**175**  
**POLICIERS**  
RÉFÉRENTS  
VIOLENCES CONJUGALES



 **30**  
**POLICIERS**  
SUR LA PLATEFORME DE  
SIGNALEMENT DES VIOLENCES  
SEXUELLES ET SEXISTES

 **LA DÉLÉGATION  
AUX VICTIMES**  
accessible à l'adresse suivante :

[delegationauxvictimes@interieur.gouv.fr](mailto:delegationauxvictimes@interieur.gouv.fr)

➤ UNE PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE

UN PARTENARIAT TERRITORIAL



**45**  
pôles psychosociaux  
(+14 entre 2021 et 2022)

**217**  
intervenants sociaux

**84**  
psychologues  
(+15 entre 2021 et 2022)

**198**  
permanences  
d'associations  
d'aide aux victimes

UN PARTENARIAT NATIONAL



**FNCIDFF**  
**FNSF**  
**FRANCE**  
**VICTIMES**  
**ANISCG**  
**MIPROF**

> TOUJOURS PLUS DE FORMATION



**5 386**

**POLICIERS**

ont été formés aux violences intrafamiliales lors de leur scolarité initiale (76 commissaires de police, 266 officiers de police, 2 836 gardiens de la paix et 2 208 adjoints de sécurité)



**1 909**

**POLICIERS**

en activité et de tous grades ont suivi des stages et des formations spécifiques dans ce domaine



**20 874**

**AGENTS CERTIFIÉS**

aux violences conjugales ainsi qu'à l'utilisation de la grille d'évaluation du danger

> UN ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN



**26 INTERVENTIONS  
PAR HEURE AUPRÈS  
D'UNE CELLULE FAMILIALE**

**230 000**

interventions de la police en 2020, pour des différends familiaux (+8 % par rapport à 2019)

62%

de ces interventions concernaient des différends entre époux/concubins



**14 PLAINTES POUR VIOLENCES  
INTRAFAMILIALES PAR HEURE**

**126 335**

victimes de violences intrafamiliales recensées en 2020 par les services de police dans le cadre de leurs enquêtes judiciaires (+ 4 % par rapport à 2019)

81%

de ces victimes étaient des femmes (+ 4 % également par rapport à 2019)



**255 PLAINTES POUR VIOLENCES  
CONJUGALES PAR JOUR**

**93 140**

victimes de violences conjugales au sein du couple recensées en 2020 par les services de police dans le cadre de leurs enquêtes judiciaires (+ 5 % par rapport à 2019)

89%

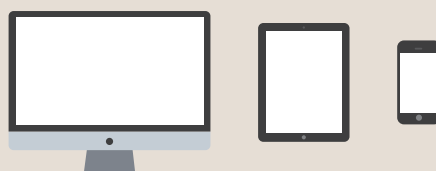
de ces victimes étaient des femmes à l'identique de 2019

**INAUGURÉ LE 27 NOVEMBRE 2018,**  
**LE PORTAIL DE SIGNALEMENT**  
**DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES**

est accessible au public par Internet via les sites :

SERVICE-PUBLIC.FR  
ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR  
MONCOMMISSARIAT.FR

DEPUIS :



un ordinateur / une tablette / un smartphone  
sans installation d'une application spécifique



**30**  
**POLICIERS**  
FORMÉS



À L'ÉCOUTE ET SOUTENUS PAR UNE PSYCHOLOGUE ONT TRAITÉ :

**10 569**

« TCHATS » EN 2020  
(+78 % PAR RAPPORT À 2019)

**2 395**  
CONCERNAIENT DES  
INFRACTIONS SEXUELLES

**269**  
DES INFRACTIONS  
SEXISTES

**3 708**  
DES VIOLENCES  
CONJUGALES

SUITES DONNÉES :

**5 322 signalements** ont été adressés  
aux services de police pour organiser une prise de plainte

**1 441 orientations** permettant à une victime  
de se rendre dans un service d'enquête sans mise en contact préalable

**1 054 renseignements** (information de l'utilisateur sur le fonctionnement du portail  
ou sur la nature des infractions sexuelles et sexistes et leur répression pénale)

## » DES POLICIERS RÉCOMPENSÉS POUR LEURS INITIATIVES



Un an après le lancement du Grenelle des violences faites aux femmes, Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur, a souhaité mettre à l'honneur plusieurs initiatives prises localement par les policiers dans la lutte contre ces violences et l'accompagnement des victimes :



LE PRIX

### « ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES »

décerné au commissariat du Mans (72)  
pour la création d'un tableau d'accueil-confidentialité



LE PRIX

### « ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES »

décerné au centre départemental des stages et de la formation des Yvelines (78)  
pour la remise du document d'information aux victimes via un QR code



LE PRIX

### « CONFINEMENT »

décerné à la direction départementale de la sécurité publique du Pas-de-Calais (62)  
qui a mis en place un dispositif visant à recontacter chaque victime  
de violences conjugales malgré le confinement



LE PRIX

### « FORMATION »

décerné à la DCRFPN pour l'élaboration d'une e-formation  
« violences conjugales et évaluation du danger »

## » UN DISPOSITIF D'ACCUEIL CONSTAMMENT ÉVALUÉ

Suivant l'audit réalisé en 2020 par l'inspection générale de la police nationale sur un panel de 120 commissariats et 1 216 victimes de violences conjugales :

- 83,4% des victimes ont été satisfaites de leur premier accueil
- 96,5% n'ont eu aucune difficulté pour déposer plainte
- 86,6% sont satisfaites de la façon dont leur plainte a été prise en compte
- 78,8% ont été informées du soutien que les associations d'aide aux victimes peuvent leur apporter
- 75,1% ont estimé que la réponse policière à leur plainte était adaptée

LA POLICE NATIONALE S'ENGAGE AUPRÈS DES VICTIMES